

## Révision de préparation à l'examen en vue de la certification des compétences du DPO

Version du  
17 juillet 2020

Délibération CNIL n° 2018-318 du 20/09/2018

### Objectifs du parcours e-learning

Ce parcours extrêmement complet en e-learning est destiné aux personnes souhaitant se présenter à l'examen de certification des compétences du DPO. Il a pour but de passer en revue les exigences du référentiel établi par la CNIL (délibération n° 2018-318) et, pour chaque exigence, de rappeler de quoi traite le point et fournir des pistes de réflexion et de révision.

Pour chaque point du référentiel, ce parcours de révision :

- Cite le point ;
- Rappelle de quoi il est question ;
- Reprend les articles et considérants du RGPD relatifs à ce point ;
- Le développe en détail avec lorsque nécessaire des liens et renvois (articles de la CNIL, guides, ...).

**N.B. :** le référentiel destiné aux organismes de certification (délibération CNIL 2018-317) donne le programme de l'examen. Étonnamment, celui-ci diffère par de nombreux points des exigences de la délibération 2018-318 ! Notre parcours de révision prend en compte l'intégralité des points de ces deux délibérations. Vous bénéficierez ainsi d'une révision complète.

### Public

Toute personne souhaitant se présenter à l'examen de certification des compétences du DPO (délibération CNIL n° 2018-318 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel de certification des compétences du délégué à la protection des données)

### Évaluation

En fin de parcours, un QCM de 100 questions est proposé. Il se base sur les exigences de la Délibération CNIL n° 2018-317 du 20/09/2018 portant adoption des critères du référentiel d'agrément d'organismes de certification pour la certification des compétences du délégué à la protection des données ; cela permet d'être dans des conditions similaires à celles de l'examen

### Bonus

Destiné en priorité aux « non informaticiens », un questionnaire 100% orienté « mesures techniques » (abordées dans le domaine 3 du référentiel de certification) est proposé en sus du questionnaire ci-dessus. Il permet de mieux appréhender certaines notions et se préparer aux questions de la certification

### Prérequis

Formation de Délégué à la Protection des Données et/ou expérience dans le métier

### Durée • Tarif

- Plateforme accessible 30 jours
- 490€ HT • Offert aux personnes ayant suivi notre parcours de formation de 5 jours  
« Se préparer à la certification de DPO ».

### Modalités

Contact et inscriptions : formation@anaxia-conseil.fr • 06 33 15 81 83

**Révision de préparation à l'examen en vue de la certification des compétences du DPO**

Version du  
17 juillet 2020

Délibération CNIL n° 2018-318 du 20/09/2018

**Programme**

Module	Durée estimée
Présentation	30 mn
Fondamentaux	30 mn
Grands principes	2h
Base juridique	30 mn
Droits des personnes	2h
Acteurs	1h
Transferts hors UE	1h
Pilotage de la conformité	1h
Le DPO	1h
AIPD	30 mn
Codes de conduite et certifications	30 mn
Autorités de contrôle	30 mn
Doctrine et Jurisprudence	30 mn
QCM	2h
<b>TOTAL</b>	<b>13h30</b>

**N.B.** : les durées sont estimatives et sont dans les faits extrêmement variables d'une personne à l'autre. Il n'est par exemple pas possible de prendre en compte le fait que telle personne prendra le temps de lire un document recommandé et pas telle autre